

**EXTRAIT du PROCES VERBAL des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL SYNDICAL du 28 MARS 2012**

L'An Deux Mille Douze, le Vingt Huit Mars, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Mme GUICHERD, Monsieur ROUX, Mme NICOLAS, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur GELIN, Monsieur FIORINI, Monsieur PARTRAT, Mme JACQUIN Trésorier Principal.

Monsieur GELIN présente un pouvoir de Monsieur LAFONT

Monsieur DENISSIEUX présente un pouvoir de Monsieur EVANGELISTA

Monsieur PARTRAT présente un pouvoir de Monsieur CAILLET ROUSSET

Madame GUICHERD présente un pouvoir de Mme BARET

Monsieur ROUX présente un pouvoir de Monsieur JOURDAIN

Absente excusée : Mme FOUILLAT.



**Objet :**

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice.

**Compte Administratif 2011**

Son résultat reflète la gestion des finances du syndicat intercommunal pour l'exercice 2011.

Il fait apparaître les résultats suivants :

- Dans la section de Fonctionnement, **un excédent cumulé de 386 962.32 €**
- Dans la section d'Investissement, **un déficit cumulé de 213 411.87 €**
- Des restes à réaliser à reporter en 2012 :

- o 17 514.23 € en dépenses,

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2011,

Après délibération, A l'unanimité  
Le Conseil Syndical

- **ADOpte** le Compte Administratif 2011.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS**  
**ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS**

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 29 mars 2012

Le Président

Bernard BEGUIN

